



**Demande d'utilisation du domaine public ou privé communal
et/ou pose de panneaux de stationnement**

Nom, Prénom :

Tél portable :

Adresse :

Courriel :

Détails de l'utilisation du domine public ou privé communal

Date du : au :

Lieux :

Motif : Travaux / Manifestation / Déménagement / Autre :

.....
.....

Lors de la pose de signalisation sur des zones de stationnement publics, un relevé de véhicules doit être établi et envoyé au minimum 72h (jours ouvrables) avant la date de l'occupation. La date de réception du document auprès de la police municipale fait foi.

- Pose de panneaux par la police municipale (CHF 100.- + CHF 50.- par panneau) ①
- Pose de panneaux par le demandeur ②
- Pose de panneaux par l'entreprise de déménagement ou d'intervention
- Autre :

Remarques :

① Un plan détaillé du lieu de pose ainsi que des photos sont demandés pour assurer un service de qualité.

② Deux rendez-vous doivent être fixés dans les meilleurs délais pour le retrait et le retour du matériel.

La manipulation du matériel doit être assurée par l'usager et celui-ci doit venir avec un véhicule adapté au lieu de retrait (véhicule standard, pick-up maximum - par exemple un Vito ne passe pas). En cas de non-respect de la procédure, le travail effectué par les employés communaux sera en sus.

Les demandeurs devront prendre toute mesure garantissant la sécurité du trafic et aux abords de la voie publique, ils assumeront l'entière responsabilité pour les accidents qui pourraient survenir et devront produire leur police d'assurance.

L'utilisation du domaine public ou privé communal est soumis, selon le motif, à une taxe fixe selon la loi L 1 10.15 art. 4 de CHF 10.-/m2 (max 7 jours) ainsi que d'un émolument administratif selon le règlement communal LC 33 311 art. 3a de CHF 20.-.

Lieu et date

Signature du demandeur

En cas de prêt de matériel

Détail du retrait	Retour		Motif si pas OK
	OK	pas OK	
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Désignation : _____ Nombre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

Le demandeur s'engage à retourner la totalité du matériel emprunté dans le même état que lors du retrait. Une facture sera établie en cas de détérioration ou de perte du matériel et devra être acquitté dans les 20 jours suivants son émission. Un émolument peut être prélevé en raison de la complexité et/ou de la durée d'examen du dossier.

Date et heure du retrait : _____

Matricule et signature

Signature du demandeur

Date et heure du retrait : _____

Matricule et signature

Signature du demandeur